



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 7 décembre 2017

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE, Monsieur Auguste VEROLA

Suppléants : Madame Anne-Marie DUMONT, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI

Procuration : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 17-49 - SUPPRESSIONS - CRÉATIONS D'EMPLOIS ET CHANGEMENT DE FILIÈRE

Le présent rapport concerne la gestion des ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

En application du code général des collectivités territoriales, du code de la santé public et des textes réglementaires relatifs au statut de la fonction publique territoriale, je vous propose d'adopter les dispositions suivantes :

Modifications sur les délibérations n° 17-12, n° 17-13 et n° 17-17 du 18 mai 2017

Afin de répondre à la demande de la préfecture des Alpes-Maritimes, il sera ajouté à la délibération n° 17-12 du 18 mai 2017 relative aux emplois de direction :

- la création d'un emploi fonctionnel de directeur départemental par la suppression d'un emploi de directeur départemental, colonel hors classe de sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1^{er} janvier 2017,
- la création d'un emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint par la suppression d'un emploi de directeur départemental adjoint à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il est également précisé que le directeur départemental adjoint ne pourra bénéficier d'un véhicule de fonction.

S'agissant de la délibération n° 17-13 du 18 mai 2017 relative notamment aux emplois de sapeurs-pompiers professionnels, il vous est proposé de procéder aux modifications suivantes :

- création d'un emploi de lieutenant de 1^{ère} classe par la suppression d'un emploi d'adjudant de sapeurs-pompiers professionnels afin de permettre la nomination de l'agent concerné suite à la réussite audit concours.
- création d'un emploi de lieutenant de 1^{ère} classe par la suppression d'un emploi de sergent de sapeurs-pompiers professionnels afin de permettre la nomination de l'agent concerné suite à la réussite audit concours.

Enfin, la délibération n° 17-17 du 18 mai 2017 relative à la prise en charge des frais de déplacement des membres du conseil d'administration et des agents du SDIS est abrogée.

Formation Initiale de sapeurs-pompiers professionnels non-officiers

Dans le cadre de l'organisation prochaine d'une formation initiale de sapeurs-pompiers professionnels inscrits sur liste d'aptitude aux fonctions de sapeurs-pompiers professionnels non-officiers, je vous propose de supprimer cinq postes de sergents et de créer cinq postes de caporaux.

Créations d'emplois des grades des cadres d'emplois des filières administrative, technique et sapeurs-pompiers professionnels par suppression d'emplois

Dans le cadre des avancements de grades au choix, au titre de la promotion interne et dans le cadre de la réussite à des concours, je vous propose de créer les emplois des différents grades des cadres d'emplois des filières administrative, technique et sapeurs-pompiers professionnels par suppression des emplois détenus par les agents concernés, afin de les nommer au grade supérieur, tenant compte de la valeur professionnelle et de la manière de servir des agents et des postes vacants à l'état du personnel.

Ces propositions de créations et de suppressions d'emplois sont recensées dans les tableaux ci-après :

Grades des filières administrative et technique			
INTITULE DES EMPLOIS	CREATIONS	SUPPRESSIONS	OBSERVATIONS
Attaché hors classe Directeur	1	1	Avancement de grade au choix
Attaché principal Attaché	1	1	Avancement de grade au choix
Rédacteur principal de 1^{ère} cl Rédacteur principal de 2 ^{ème} cl	3	3	Avancement de grade au choix
Rédacteur principal de 1^{ère} cl Rédacteur principal de 2 ^{ème} cl	1	1	Avancement de grade (exam pro)
Rédacteur principal de 2^{ème} cl Rédacteur	5	5	Avancement de grade au choix
Rédacteur principal de 2^{ème} cl Rédacteur	2	2	Avancement de grade (exam pro)

Ingénieur principal Ingénieur	1	1	Avancement de grade au choix
Technicien principal de 2^{ème} cl Technicien	1	1	Avancement de grade au choix
Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise	18	18	Avancement de grade au choix
Adjoint adm principal de 1^{ère} cl Adjoint adm principal de 2 ^{ème} cl	51	51	Avancement de grade au choix
Adjoint tech principal de 1^{ère} cl Adjoint tech principal de 2 ^{ème} cl	5	5	Avancement de grade au choix
Adjoint adm principal de 2^{ème} cl Adjoint administratif	7	7	Avancement de grade (exam pro)
Adjoint adm principal de 2^{ème} cl Adjoint administratif	69	69	Avancement de grade au choix
Adjoint tech principal de 2^{ème} cl Adjoint technique	37	37	Avancement de grade au choix
Rédacteur principal de 2^{ème} cl Adjoint adm principal de 2 ^{ème} cl	1	1	Promotion interne (exam pro)
Agent de maîtrise Adjoint technique	1	1	Promotion interne (exam pro)
Agent de maîtrise Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	5	5	Promotion interne
Agent de maîtrise Adjoint technique principal de 2 ^{ème} cl	3	3	Promotion interne

Grades de la filière sapeurs-pompiers			
INTITULE DES EMPLOIS	CREATIONS	SUPPRESSIONS	OBSERVATIONS
Contrôleur général Colonel hors classe	1	1	Avancement de grade au choix
Lieutenant-Colonel Commandant	2	2	Avancement de grade au choix
Capitaine Lieutenant de 1 ^{ère} classe	3	3	Concours externe et interne
Lieutenant de 2^{ème} classe Adjudant	2	2	Examen professionnel
Adjudant Sergent	52	52	Avancement de grade au choix
Caporal-chef Caporal	13	13	Avancement de grade au choix
Cadre de santé de 2^{ème} classe Infirmier de classe supérieure	2	2	Concours interne
Cadre supérieur de santé Cadre de santé de 1 ^{ère} classe	1	1	Examen professionnel
Infirmier hors classe Infirmier de classe supérieure	4	4	Avancement de grade au choix

Changement de filière

Deux agents issus de la filière administrative et détenant le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe occupent des emplois d'agent de maintenance au centre de protection respiratoire de l'Atelier départemental à Vallauris.

Dans ce cadre, ils sont chargés d'assurer le suivi et la maintenance du parc des extincteurs et du petit matériel d'incendie. En outre, ils ont la responsabilité de vérifier les lots de sauvetage et les explosimètres.

Il vous est proposé de supprimer deux emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de créer deux emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2018, afin que ces deux agents détiennent un grade plus en adéquation avec le poste occupé.

Les crédits nécessaires à ces mesures sont prévus au budget de l'exercice 2018.

Le comité technique, consulté sur ce dossier le 20 novembre 2017, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'ensemble des dispositions présentées ci-dessus.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*


Charles-Ange GINESY